



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

culture et communication : personnel

Question écrite n° 34421

Texte de la question

Mme Christiane Taubira interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur la situation de la DRAC en Guyane. Elle lui demande en quoi il est normal que cette administration déconcentrée de l'État se retrouve depuis près de six mois sans direction sur place, la direction des services étant assurée par le DRAC nommé en Martinique. Faut-il y voir une place mineure reconnue à la culture en Guyane. Elle lui demande également si, depuis la création de ces structures régionales, aucun Guyanais ne répond au profil exigé par cette direction.

Données clés

Auteur : [Mme Christiane Taubira](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34421

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2008, page 9430

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)